



Erreur de fiche produit Price Minister

Par **Redouane5920**, le **02/07/2016** à **18:10**

Bonjour,

J'ai récemment commandé un téléphone (modèle Huawei P9 Lite) sur le site Price Minister, au prix de 180€, à un vendeur pro du nom de "MonClick".

Lorsque j'ai reçu la facture par mail, je me suis rendu compte que le téléphone envoyé était un Huawei P8 Lite et non P9 Lite. J'ai aussitôt contacté le vendeur, qui m'a indiqué qu'une erreur s'était glissée sur la fiche produit (180€ au lieu de 280€), et que si je le souhaitais, je pouvais être remboursé, mais que je devais quand même payer les frais de réexpédition.

Cette solution ne me convient pas du tout, j'ai donc contacté Price Minister ainsi que MonClick pour demander l'échange du produit contre le modèle initialement commandé, et ne pas payer de nouveaux frais de transports (j'avais déjà réglé 10€).

Ils m'ont indiqué qu'il n'était pas possible de procéder à un échange car il y avait une erreur sur la fiche produit.

En insistant et après plusieurs appels, j'ai eu une nouvelle version qui me disait qu'ils ne pouvaient pas me l'échanger car le produit n'était plus en stock, or, il est toujours disponible directement sur le site MonClick.

Quels sont mes droits ?

Merci d'avance pour votre aide !

Par **janus2fr**, le **02/07/2016** à **19:24**

Bonjour,

Légalement, le vendeur doit vous fournir le matériel aux conditions affichées sur le site, sauf s'il s'agit d'une erreur manifeste, c'est à dire si tout le monde pouvait se rendre compte de l'erreur.

Il ne me semble pas que 180€ affiché au lieu de 280€ soit une erreur manifeste, on peut penser à une bonne affaire. 18€ au lieu de 280€ aurait été une erreur manifeste en revanche.

Par **Redouane5920**, le **02/07/2016** à **19:36**

Merci beaucoup pour les infos @janus2fr , comment faire en sorte que ce soit respecté ? Malgré ma dizaine d'appels/mail au service client, ils refusent l'échange.

Par **janus2fr**, le **02/07/2016 à 19:40**

Il ne faut plus appeler mais traiter en LRAR...

Par **Redouane5920**, le **02/07/2016 à 19:45**

OK je vais tenter ça alors. A qui l'adresser, le revendeur (Price Minister) ou le vendeur (MonClick, dont le siège est en Italie)?
Quel est le délai de réponse légal ?

Par **Redouane5920**, le **11/07/2016 à 18:52**

Up,

Après avoir envoyé une LRAR à PriceMinister il y a une semaine, j'ai reçu cette réponse par mail aujourd'hui :

[citation]Bonjour,

J'ai bien reçu votre message au sujet de l'annulation de votre commande et comprends parfaitement votre déception.

Nous avons adressé un avertissement à votre vendeur afin que cela ne se reproduise plus.

Cependant, comme vous le savez, PriceMinister est une plateforme de mise en relation entre acheteurs et vendeurs. En cette qualité de simple intermédiaire, il nous est impossible de contraindre un vendeur à accepter une vente et à expédier le produit commandé.

Nous sommes désolés de la gêne occasionnée.

Merci de votre compréhension et à bientôt,[/citation]